

Spiel- und Sportverein 1912  
Cond

Cochem-Cond, le 21-1-1946.

Au .  
Gouvernement Militaire français  
Section SPORT,  
à Cochem .

Réf: Pétition de reprise de l'activité sportive.

Messieurs,

Les associés de l'ancien Spiel- und Sportverein 1912 Cond, sollicitent du Gouvernement Militaire français de bien vouloir autoriser la reprise de l'activité sportive.

But: S'occuper du sport de football ainsi que de l'athlétisme léger et la dépolitisation de la jeunesse.

La société sportive qui a été fondée en 1912 a été dissoute en 1937 par une mesure de la Kreisleitung de l'NSDAP à Cochem, et tous les ustensiles ont été saisis.

C'est seulement par la société indiquée ci-haut que la jeunesse de Cochem-Cond peut pratiquement être attirée au sport et surveillée dans ce sens (à cause du pont détruit et pour difficultés techniques du bac).

Nous sollicitons l'autorisation d'une assemblée générale le dimanche 27-1-1946 à 14 heures à la BRIXIADE à Cochem-Cond.

Jusqu'à la réouverture du Gasthaus zum Rebstock toutes les réunions auront lieu à la BRIXIADE.

Veuillez croire, Messieurs, à l'assurance de nos respects.

Spiel- und Sportverein 1912 Cond,  
Le président:

*Mr. Schumacher*

Annexes: Liste des membres du comité  
3 questionnaires signalétiques  
Copie des statuts de la société.

Sportverein 1912  
C o n d .

Cochem-Cond, den 24. 1. 1946.

An den  
Herrn Bürgermeister  
-Polizeiverwaltung-  
C o c h e m .

Betr.: Anmeldung.

Mit Genehmigung der franz. Militärregierung vom 21.1.1946  
ist der Sportverein 1912 Cond zugelassen.  
Die für den 27.1.46, 14 Uhr vorgesehene Versammlung im Gasthaus  
BRIXIADE Cochem-Cond ist genehmigt.  
Ich melde hiermit den Sportverein polizeilich an.  
Abschrift der Genehmigung durch die franz. Mil. Reg. liegt bei.

für die Provinz-Ortsgr.

Vorsitzender.

*Hans Heimes*

Ü b e r s e t z u n g !

Mil. Reg.

Cochem-Cond, den 21. Januar 1946

Der Sport Verein C o n d ist, nach Prüfung der Statütten  
durch die Mil. Reg. zugelassen. Die für den 27.1.46 um 14 Uhr vorge-  
sehene Versammlung im Gasthaus "Brixiade" ist genehmigt.

Ich erinnere, daß die Vereinsleitung, insbesondere der Vor-  
sitzende gegenüber der Mil. Reg. die volle Verantwortung trägt und dass  
die Genehmigung für jede Versammlung, Trainingsspiel u.s.w. rechtzei-  
tig einzuholen ist.

i.A.

gez. SOUBRENIE